



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E71379

VALABLE JUSQU'AU 30/05/2024

ÉDITÉ LE 03/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1998
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/10/1998
187 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 45128051500011

Siret : 451 280 515 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 02 5453

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 427853L1247001

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 427853L1247001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : LES CHARPENTIER DU MORVAN

LA CHAUME BONJUAN
Z.A
89200 MAGNY

Téléphone : 03 86 33 07 27
Portable :

Fax :

Site Internet : www.charpentiersdumorvan.com

E-mail : charpentiersdumorvan@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
PERRIN YVAN GÉRANT

Effectif moyen : 11 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	19/01/2023
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.